

VISITEZ-NOUS SUR LE WEB
WWW.
bloquebecois
.org



Allez-y! Vous y trouverez une abondance d'extraits vidéo et audio vous présentant les moments forts des interventions des députées et députés du Bloc Québécois : questions à la Chambre des communes, conférences de presse, points de presse du chef, Gilles Duceppe.

En d'autres occasions, les députés du Bloc Québécois vous interpellent directement pour vous expliquer l'essence de leurs interventions.

Vous retrouverez également de l'information sur tous les dossiers d'action du Bloc Québécois.



BULLETIN DE LIAISON **Le Tour du Bloc**

VOLUME XV | N° 02 | LE JEUDI 7 FÉVRIER 2008

Aide aux secteurs forestier et manufacturier

Les pressions du Bloc ont porté fruit

Le chef du Bloc Québécois, Gilles Duceppe, se réjouit du fait que le plan d'aide annoncé récemment par le gouvernement Harper pour les secteurs forestier et manufacturier ne soit plus lié à l'adoption du prochain budget.

Ce plan avait trois défauts, et l'un d'eux vient d'être écarté avec ce recul de Stephen Harper devant le consensus québécois. En effet, ce repli des conservateurs, c'est la fin du chantage partisan qu'ils essayaient de faire sur le dos des communautés en difficulté. C'est aussi le fruit des pressions exercées par le Bloc Québécois, qui s'est fait le porte-parole du consensus québécois.

Le Bloc veut s'assurer que les travailleurs puissent bénéficier de cet argent le plus rapidement possible, et c'est pourquoi il appuiera ce projet de loi. Par contre, deux défauts demeurent, et non les moindres : le plan est nettement insuffisant et la formule de répartition est tout à fait

« Le Bloc Québécois s'est fait le porte-parole d'un consensus à travers tout le Québec, et c'est devant ce consensus que le gouvernement Harper a reculé. »
- Gilles Duceppe



» VOIR PAGE SUIVANTE

Afghanistan : un vote avant le sommet de l'OTAN

Le premier ministre déposera sous peu une motion sur la prolongation de la mission canadienne en Afghanistan. Le chef du Bloc Québécois, Gilles Duceppe, en a profité pour réitérer la position du parti dans ce dossier, soit la fin de la mission en février 2009, sans possibilité de prolongation. Par ailleurs, M. Duceppe a précisé qu'il était important que le vote ait lieu avant le sommet de l'OTAN afin que le premier ministre puisse s'y rendre avec un mandat clair de la Chambre, à savoir si la mission se poursuit ou non au-delà de février 2009. Il a aussi demandé au premier ministre Harper de tenir le vote avant le budget, puisqu'une mission militaire entraîne toujours des répercussions sur un budget et les parlementaires sont en droit d'avoir un vote éclairé sur ce dernier.

Questionné en Chambre par le chef du Bloc Québécois, le premier ministre n'a pas voulu prendre d'engagements quant à la date du vote sur la poursuite de la mission en Afghanistan.

À SUIVRE DANS LES PROCHAINES HEURES

Application de la loi 101 dans le Code canadien du travail

Un test crucial pour le gouvernement Harper

Au moment où l'inquiétude linguistique renaît au Québec, un projet de loi du Bloc Québécois obligeant Ottawa à respecter la loi 101 sera débattu à Ottawa aujourd'hui.

Le plus grand adversaire de la loi 101, c'est en effet le gouvernement canadien lui-même. Outre la Constitution, plusieurs lois fédérales entravent ou contredisent carrément l'application de la loi 101 sur le territoire québécois.

Avec sa *Loi sur les langues officielles*, Ottawa fait la promotion du bilinguisme, alors que l'objectif même de la loi 101 est de faire du français la langue publique commune du Québec.

Avec le *Code canadien du travail*, le gouvernement fédéral permet aux entreprises sous sa juridiction de se soustraire aux dispositions de la loi 101 sur la langue de travail. Les banques, des entreprises de transport interprovincial, de télécommunication, les ports et les aéroports sont ainsi soustraits de l'obligation d'adopter le français comme langue de travail. Cela concerne plus de 240 000 travailleurs.

Voilà pourquoi le Bloc Québécois a présenté, en novembre dernier, un projet de loi qui amende la *Loi sur les langues officielles*, le *Code canadien du travail*, ainsi que la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et qui a été débattu pour la première fois le mardi 5 février 2008. Ce débat aura valeur de test pour tous les partis aux Communes.

Le Parti libéral du Canada, le Nouveau parti démocratique du Canada et le Parti conservateur du Canada ont tous reconnu la nation québécoise à la suite d'une initiative du Bloc Québécois. Or, reconnaître la nation québécoise, c'est reconnaître qu'au Québec, la langue publique commune, la langue de travail, c'est le français.

Les conservateurs de Stephen Harper ont déjà montré le peu d'importance qu'ils accordaient à cette reconnaissance en tentant d'empêcher le dépôt de notre projet de loi.

Stephen Harper a pourtant promis une ouverture envers le Québec. Il a ensuite fait grand cas de sa reconnaissance de la nation québécoise. Enfin, en décembre dernier, le chef conservateur prétendait accorder au Québec « *La flexibilité et l'autonomie dont il a besoin pour maintenir son identité francophone* ».

Toutes ces paroles de Stephen Harper n'étaient-elles qu'une sorte d'arnaque politique envers le Québec?

La réponse nous sera donnée au moment de voter sur le projet de loi.

Gilles Duceppe

Chef du Bloc Québécois

Aide aux secteurs manufacturier et forestier

« SUITE DE L'ARTICLE EN P. 1

« Il faut continuer ce combat. Malgré lui, le gouvernement Harper vient de faire la preuve qu'il est possible d'agir avant le 31 mars pour bonifier le plan actuel. »

inéquitable pour le Québec. Le gouvernement Harper vient de faire la preuve qu'il est possible d'utiliser les surplus actuels pour répondre à la crise. Mais pour que l'aide ait un effet adéquat, il faut plus que ces 217 millions \$. Le Bloc maintiendra la pression afin qu'il y ait plus d'argent au rendez-vous avant la fin mars. En plus de bonifier son aide, le gouvernement conservateur devra également répartir les sommes équitablement, en favorisant les endroits véritablement frappés par les crises forestière et manufacturière, comme le Québec.

Les conservateurs disaient que le Bloc Québécois n'avait aucune influence à Ottawa. Pourtant, Jean-Pierre Blackburn reconnaît maintenant que le Bloc Québécois a permis aux travailleurs de toucher plus rapidement l'argent promis pour l'industrie forestière et manufacturière : « Je demandais au Bloc Québécois s'ils allaient appuyer ou non le budget, et on voit bien par leur silence qu'ils n'avaient pas l'intention d'appuyer le budget. Alors, dans les circonstances, on se doit d'agir en gouvernement responsable. C'est pour ça qu'on va déposer la loi, pour être sûrs. » (Jean-Pierre Blackburn, cité par *Le Devoir*, 5 février 2008)

Finalement, si Stephen Harper a fini par entendre raison sur la question du chantage partisan, rien ne l'empêche de faire de même quant au caractère insuffisant et inéquitable de son plan. Voilà ce que le Bloc continuera de réclamer.



Les affaires parlementaires

Affaire Mulroney-Schreiber : UNE ENQUÊTE, IMMÉDIATEMENT !



S'appuyant sur sa motion, adoptée il y a quelques jours par le Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique, la porte-parole du Bloc Québécois en matière d'Éthique et députée de Saint-Bruno—Saint-Hubert, **Carole Lavallée**, a demandé au premier ministre Stephen Harper d'agir sans délai et de nommer immédiatement une commission d'enquête publique qui aura pour mandat de faire toute la lumière sur l'affaire Mulroney-Schreiber.

« Le message est clair puisque la motion recommande spécifiquement au gouvernement Harper de ne pas attendre la fin des travaux du Comité pour mettre en place une enquête publique ayant un large mandat. Le comité estime que l'enquête publique n'entravera pas ses travaux. J'interpelle donc le premier ministre afin qu'il se soumette à la volonté des représentants de la Chambre, et qu'il lance immédiatement le processus qui nous permettra de connaître enfin toute la vérité dans les tractations impliquant Karlheinz Schreiber et Brian Mulroney », a commenté **Carole Lavallée**.

Eaux contaminées : SHANNON A LE DROIT DE SAVOIR



« Le gouvernement conservateur fait encore une fois la preuve de son manque de transparence. La population de Shannon a le droit de connaître la vérité concernant la contamination des sols et de la nappe phréatique », a affirmé la porte-parole du Bloc Québécois en matière de Santé et députée de Québec, **Christiane Gagnon**.

L'eau de Shannon a été fortement contaminée au trichloréthylène (TCE), un produit cancérigène toxique longtemps utilisé comme solvant par la base militaire de Valcartier et une usine située à proximité. « On sait cela depuis 2000 et pourtant, on en est encore à se poser plusieurs questions quant à la décontamination du site. De même, on ne sait toujours pas à quand remonte réellement le début de la contamination et il est anormal de devoir s'en remettre uniquement à la bonne foi des Forces armées canadiennes en ce domaine », a poursuivi **Christiane Gagnon**.

Quotas de phoques : LE QUÉBEC N'A PAS SA PART

« Cette année encore, en raison de l'inaction du gouvernement, les chasseurs québécois n'auront pas droit à leur juste part des quotas de phoques », a dénoncé vivement le porte-parole du Bloc Québécois en matière de Pêches et député de Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, **Raynald Blais**. Alors que la saison de la chasse au phoque s'ouvre incessamment, **Raynald Blais** déplore que le ministre ait attendu aussi longtemps avant de prendre cette décision. Il aura fallu attendre tout près d'un an pour que le ministre des Pêches, finalement, procède à la nomination de l'examineur indépendant qui sera chargé de se pencher sur la question des quotas de chasse, comme le réclamait le Bloc Québécois.

« En retardant inutilement la révision tant attendue par les chasseurs québécois, il les prive d'un revenu dont ils auraient eu grandement besoin. Ainsi, une fois de plus, les chasseurs terre-neuviens rafleront la part du lion en s'accaparant 70 % du contingent du Golfe. De toute évidence, le ministre ne cherche qu'à gagner du temps pour les chasseurs de sa province », a poursuivi le député de Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine.



Îles-de-la-Madeleine : POUR UN SERVICE FIABLE

Le député de Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, **Raynald Blais**, a interpellé le ministre des Transports, Lawrence Cannon, pour que le gouvernement fédéral cesse de jouer la mauvaise comédie et s'attache enfin à régler le problème qui prive les Madelinots d'un lien maritime avec la terre ferme durant les mois de février et mars, chaque année.

« Le ministre Cannon ne peut plaider l'ignorance, puisque le problème à propos du lien de traversier est connu de son ministère depuis plus de cinq ans. Pourtant, le ministre continue à user de mauvaise foi. La semaine dernière, le ministre Cannon refusait d'agir en prétextant un manque d'argent alors que lundi, il abandonnait cette excuse en avançant qu'il est trop tard pour intervenir cette année. Le ministre doit identifier les budgets et annoncer dès maintenant que les gens des Îles-de-la-Madeleine continueront à bénéficier de leurs services de traversier et ce, douze mois par année », a dénoncé **Raynald Blais**.



En provenance du parti

Le Bloc complète son équipe de l'Outaouais

L'organisateur électoral en chef du Bloc Québécois, Mario Laframboise, s'est réjoui de la décision de Marius Tremblay de se joindre à l'équipe des candidates et des candidats du Bloc Québécois en vue de la prochaine campagne électorale. Marius Tremblay sera candidat dans la circonscription de Pontiac, où il entend déloger le conservateur Lawrence Cannon.

subir le mépris des conservateurs et de Lawrence Cannon puisque ceux-ci n'offrent que des miettes pour compenser les pertes encaissées dans la région », a commenté Marius Tremblay.

« C'est avec une grande fierté que le Bloc Québécois accueille Marius Tremblay dans Pontiac. Cette annonce vient compléter notre solide équipe en Outaouais en vue des prochaines élections. Elle vient de plus

confirmer que le Bloc Québécois a bien fait ses devoirs et qu'il est prêt dès maintenant à affronter une élection générale. Grâce à cette équipe, je suis convaincu que nous continuerons à convaincre de plus en plus de gens de faire confiance au Bloc Québécois pour représenter leurs intérêts en Outaouais. Nous contribuerons à empêcher les conservateurs d'obtenir une majorité à la Chambre des communes et ainsi d'imposer leur idéologie de droite », a enchaîné l'organisateur électoral en chef du Bloc Québécois.

Outre Marius Tremblay dans Pontiac, l'équipe comprend donc Richard Nadeau dans Gatineau, Raphaël Déry dans Hull-Aylmer et Mario Laframboise dans Argenteuil—Papineau—Mirabel.



De gauche à droite, le candidat du Bloc Québécois dans Hull—Aylmer, Raphaël Déry, le député du Bloc Québécois dans Argenteuil—Papineau—Mirabel, Mario Laframboise, le candidat du Bloc Québécois dans Pontiac, Marius Tremblay et le député du Bloc Québécois dans Gatineau, Richard Nadeau.

Le candidat du Bloc Québécois dans Pontiac s'est pour sa part dit confiant de poursuivre le travail entamé lors de la dernière campagne électorale à l'issue de laquelle le Bloc Québécois avait mené une chaude lutte à Lawrence Cannon. « Je me porte candidat pour donner une voix à la population de Pontiac, qui n'a jamais été écoutée par les libéraux et qui, dans une situation de crise de l'industrie forestière, doit

intéresser de la nation québécoise. À ce moment de ma vie, je suis convaincu de posséder les connaissances, l'expérience et l'énergie nécessaires pour servir la population de Pontiac et c'est pourquoi je désire contribuer à amener notre circonscription au cœur de la grande marche du Québec vers sa souveraineté », a conclu Marius Tremblay.

Déjeuners-causeries avec le député Christian Ouellet

Le député de Brome—Missisquoi, Christian Ouellet, reprend ses rencontres citoyennes sous forme de petits déjeuners le samedi matin. C'est pourquoi il a convié les citoyens d'Omerville le samedi 2 février dernier, au Resto Le Pica à Magog.

À l'occasion de cette rencontre citoyenne, différents sujets concernant la région ont été abordés. C'est principalement la question du train reliant Sherbrooke-Montréal qui a suscité le plus d'intérêt chez les participants. M. Ouellet a profité de l'occasion pour rappeler aux gens



M. Christian Ouellet en compagnie de quelques participants à l'occasion d'une rencontre citoyenne à Magog. L'environnement et l'économie ont fait beaucoup jaser lors de cette rencontre.

Déjeuners-causeries avec le député Christian Ouellet

« SUITE DE L'ARTICLE EN P. 4

que ce dossier avance très bien. D'autres thèmes d'intérêt public ont aussi été abordés, comme la question de la mission canadienne en Afghanistan.

M. Ouellet est heureux de constater que des gens de différents milieux étaient présents à ces rencontres. Étant donné les succès de cette formule à Eastman, à Farnham et à Magog, le député de Brome—Missisquoi entend répéter ces petits déjeuners dans d'autres municipalités de la circonscription. Le prochain déjeuner aura lieu à Bromont, au restaurant Le Vieux Chefford situé au 1222, rue Shefford, le samedi 9 février.

Pour continuer sa tournée, Christian Ouellet retournera à Magog le 16 février prochain. Il se rendra ensuite à Orford le 8 mars, à Bedford le 15 mars, et dans le secteur Magog-Austin le 29 mars. Il sera du côté de Venise-en-Québec le 12 avril, pour terminer à Magog le 26 du même mois.

À Donnacona et dans Portneuf, on se sert les coudes !

La population de Donnacona et de la région de Portneuf s'est une fois de plus mobilisée, cet après-midi, alors qu'au moins 1 500 personnes ont participé à une marche de solidarité afin de sauver l'usine Abitibi-Bowater menacée de fermeture permanente. On sait que la compagnie a annoncé, le 29 novembre dernier, qu'elle mettrait fin à ses opérations, pour une durée indéterminée, à compter du 31 janvier.

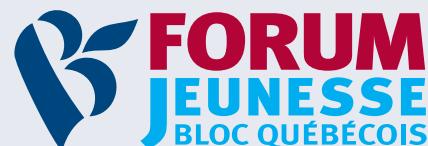
Outre les représentants socio-économiques de la région, quelques députés ont bravé le temps froid pour apporter leur appui aux travailleurs, dont les députées du Bloc Québécois Christiane Gagnon et Paule Brunelle, le candidat du Bloc Québécois, France Gagné, la députée péquiste Agnès Maltais, ainsi que l'ex-député péquiste Roger Bertrand.



De gauche à droite, on reconnaît un représentant de la CSN, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, les députées du Bloc Québécois, Christiane Gagnon et Paule Brunelle, la députée du Parti Québécois, Agnès Maltais, et la présidente du conseil central de la CSN Québec—Chaudière-Appalaches, Anne Gingras.



De gauche à droite, on aperçoit le candidat du Bloc Québécois, France Gagné, la députée péquiste Agnès Maltais et Denis Boucher de la CSN



Cocktail au profit du FJBQ

Le Forum Jeunesse du Bloc Québécois est heureux de vous convier à un cocktail de financement du FJBQ. Gilles Duceppe, chef du Bloc Québécois, sera l'orateur invité pour l'évènement. Cette activité se tiendra le mercredi 13 février prochain, dès 19 h, à la Cabane en bois rond, située au 331, Cité des Jeunes, à Gatineau. C'est dans cette ambiance conviviale et chaleureuse que vous pourrez échanger avec les membres de l'exécutif national du FJBQ et ses présidents régionaux. Nous vous demandons de réserver vos billets avant le 10 février, par téléphone, auprès de Jean-François Barbe, au 514 526-3000, poste 247. À noter qu'en cas de déclenchement d'élections, l'activité sera reportée. Les frais de participation sont de 100 \$.

CONGRÈS NATIONAL

**3 au 5 octobre 2008
à Saint-Hyacinthe**

Le Tour du Bloc

LE BULLETIN DE LIAISON OFFICIEL
DU BLOC QUÉBÉCOIS

3730, boul. Crémazie Est, 4^e étage,
Montréal (Québec) H2A 1B4

Téléphone : 514 526-3000
Télécopieur : 514 526-2868

Faites-nous part de vos assemblées, activités de financement et de circonscription, et autres. Pour ce faire, vous devez nous transmettre la nature, la date, le lieu, l'heure, les personnalités présentes et la personne responsable de l'événement. L'information doit parvenir à la direction des communications **au plus tard le lundi précédant la parution, 17 h.**

Vous devez obligatoirement envoyer vos renseignements par courriel à **Annie Leclerc**, leclea@parl.gc.ca.



CALENDRIER DES ASSEMBLÉES D'INVESTITURE

FÉVRIER

DATE	RÉGION	HEURE	COORDONNÉES
25 FÉVRIER 2008	Pontiac	19 h	Restaurant le Dragon Rouge 162, Maclaren Est Gatineau (Buckingham) (face à l'Hôpital)

Veillez noter que Richard Nadeau, député de Gatineau et député parrain de Pontiac ainsi que Mario Laframboise, organisateur électoral en chef et député d'Argenteuil-Papineau-Mirabel, seront les orateurs invités pour l'occasion.

CALENDRIER DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES

FÉVRIER

DATE	RÉGION	HEURE	COORDONNÉES
9 FÉVRIER 2008	Saint-Maurice—Champlain	12 h 30	Comfort Inn 500, boul. Du Capitaine Shawinigan (Québec)
10 FÉVRIER 2008	Lotbinière— Chutes-de-la-Chaudière	9 h	Restaurant Chez Larry 66, rue Principale Saint-Flavien
17 FÉVRIER 2008	Saint-Lambert	13 h 30	La Croisée 1278, Papineau Longueuil (Québec)
17 FÉVRIER 2008	Rivière-des-Mille-Îles	9 h	Salle des Chevaliers de Colomb Saint-Eustache 109, rue Saint-Nicolas Saint-Eustache (Québec)

CONGRÈS DE CIRCONSCRIPTION

FÉVRIER

DATE	RÉGION	HEURE	COORDONNÉES
9 FÉVRIER 2008	Saint-Maurice—Champlain	12 h 30	Comfort Inn 500, boul. Du Capitaine Shawinigan (Québec)
10 FÉVRIER 2008	Lotbinière— Chutes-de-la-Chaudière	9 h	Restaurant Chez Larry 66, rue Principale Saint-Flavien
17 FÉVRIER 2008	Brome—Missisquoi	9 h	Centre culturel de Bromont 593, rue Shefford Bromont (Québec)
17 FÉVRIER 2008	Saint-Lambert	13 h 30	La Croisée 1278, Papineau Longueuil (Québec)
17 FÉVRIER 2008	Rivière-des-Mille-Îles	9 h	Salle des Chevaliers de Colomb Saint-Eustache 109, rue Saint-Nicolas Saint-Eustache (Québec)
20 FÉVRIER 2008	Québec	19 h	Complexe Jacques-Cartier 320, rue Saint-Joseph Est Salles SS-028 & SS-029 Québec (Québec)